

Votre compteur vient d'être installé

Ce compteur permet de mesurer votre consommation d'électricité, mais également de recevoir et de transmettre des données à distance.

Ainsi, certaines interventions pourront être réalisées rapidement et sans vous déranger.

Cette notice destinée aux clients particuliers, professionnels et collectivités vous présente les principales fonctionnalités de ce compteur.

Comment repérer votre compteur ?

• Où est situé votre compteur ?

Dans une maison ou un local individuel, le compteur d'électricité se trouve généralement dans un coffret situé en limite de votre propriété ou dans votre habitation (entrée, sous-sol, garage...)

Si vous êtes dans un immeuble collectif et que le compteur ne se trouve pas à l'intérieur de votre logement, repérez la gaine technique ou le local professionnel généralement situé sur votre palier ou en bas de votre immeuble.

• Comment identifier votre compteur ?

Munissez-vous du numéro de compteur inscrit sur votre dernière facture.

Cherchez ce numéro d'identification sur la face avant du compteur (N° ...).



Informations

Consultez notre site internet
www.sicae-oise.fr

Pour toutes informations, une foire aux questions est à votre disposition
> rubrique LINKY

N° dépannage :
03 69 24 09 88



L'énergie qui nous relie

32, rue des Domeliers - 60200 COMPIÈGNE

www.sicae-oise.fr

Compteur Monophasé

Notice d'utilisation du compteur communicant LINKY



Présentation de votre compteur

1 Indicateur lumineux de consommation

Ce voyant clignote proportionnellement à la quantité d'énergie consommée.

2 Afficheur

Il permet de visualiser les paramètres du compteur.

3 Touches de défilement des données

Elles permettent de faire défiler les informations sur l'afficheur en appuyant sur les touches '+' et '-'.

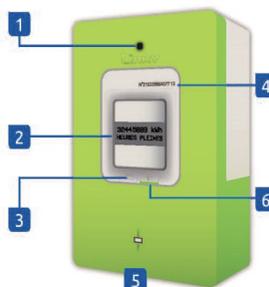
4 Numéro de votre compteur

Numéro de votre compteur figurant sur votre facture.

5 Encoche d'ouverture du capot

L'ouverture du capot vous permet d'accéder au contact d'asservissement, à son fusible et à la télé-information client filaire.

6 Voyant lumineux

Ce voyant s'allume quand le compteur est coupé et que vous êtes autorisé à le remettre en service. Pour ce faire, appuyez plus de 5 secondes sur la touche de défilement '+'.




7 Contact d'asservissement

Le compteur peut, via ce contact, piloter certains appareils électriques (ex.: ballon d'eau chaude). Pour ce faire, consultez votre installateur.

8 Télé-information Client filaire

Les bornes I1-I2 correspondent à la sortie de liaison de télé-information client. Différentes informations liées à votre contrat (option tarifaire, période tarifaire...) sont émises sur cette liaison de télé-information. Elle permet le branchement d'un gestionnaire d'énergie permettant le pilotage de vos appareils électriques.

9 Fusible

Ce fusible est utilisé pour protéger le contact d'asservissement. Ses caractéristiques, utiles en cas de changement : Fusible cylindrique 5 x 20 mm, (In) = 4 A, (Un) = 250 V.

Comment consulter votre compteur ?

Ce compteur tient à votre disposition de nombreuses informations relatives à votre consommation :

Elles sont affichées **l'une après l'autre, en appuyant sur les touches de défilement ('+' ou '-')**.



Index de consommation en kWh

Option tarifaire

Pour faire défiler les informations appuyez sur '+' ou '-'

Informations utiles

**BASE
NOM DU CONTRAT**

Nom du contrat :
Nom de votre contrat de fourniture d'électricité.

**6 kVA
PUISSANCE REF**

Puissance de référence :
Puissance souscrite dans votre contrat.

**2698 VA
PUISSANCE APP**

Puissance appelée :
Puissance utilisée au moment de la consultation.

**5937 VA
PUISSANCE MAX**

Puissance maximale :
Puissance maximale atteinte le jour de la consultation. (Réinitialisée tous les jours à 0h00).

Pour votre sécurité :

- ✓ Votre compteur est sous tension, y compris lorsque vous coupez le courant au disjoncteur, ne cherchez pas à le démonter ou à le déplacer.
- ✓ Votre compteur est raccordé à des câbles, visibles ou encastrés, ne percez jamais à proximité sans être certain de pouvoir le faire sans les endommager (risque grave d'électrocution ou d'incendie).
- ✓ Lorsque vous réalisez des travaux électriques, coupez toujours l'électricité au disjoncteur, même si votre compteur est hors tension.
- ✓ Lorsque vous demandez une augmentation de puissance contractuelle, il demeure de votre responsabilité de vous assurer de la capacité admissible par votre installation située en aval du disjoncteur.

Que faire si vous n'avez pas d'électricité ?

1 Vérifier la position du disjoncteur

• Si le disjoncteur est en position « 0 », débranchez ou arrêtez des appareils électriques, puis remettez le disjoncteur en position « I »

• Si le disjoncteur est en position « I »,
2 CAS POSSIBLES :



1 Vous avez facilement accès à votre compteur

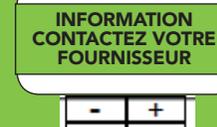
• Si vous visualisez le message :
« INFORMATION PUISS DEPASSEE »

Vous avez dépassé votre puissance souscrite. Débranchez ou arrêtez des appareils électriques, de manière à revenir sous votre puissance souscrite.

Puis appuyez **plus de 5 secondes sur le bouton '+'** et relâchez pour faire revenir l'électricité.

Si l'électricité ne revient pas ou se coupe de nouveau, vous n'avez pas débranché un nombre suffisant d'appareils. Recommencez l'opération.

• Si vous visualisez le message :
« INFORMATION CONTACTEZ VOTRE FOURNISSEUR »



→ Contactez votre fournisseur d'électricité.

2 Vous n'avez pas facilement accès à votre compteur

• Débranchez ou arrêtez des appareils électriques
• Positionnez le disjoncteur en position « 0 », **attendez 10 secondes** et remettez le disjoncteur en position « I ».

Si l'électricité ne revient pas au bout de quelques secondes à l'issue de cette manœuvre, essayez d'accéder à votre compteur pour visualiser les informations sur l'écran. En l'absence d'information, contactez le service dépannage (N° de téléphone présent sur votre facture).